



COMMUNICATION EN CONSEIL DES MINISTRES

Objet : Situation des opérations de passation des marchés publics au premier trimestre de l'année 2018

La présente communication a pour objet d'informer les Membres du Gouvernement de la situation des opérations de passation des marchés publics au cours du premier trimestre de l'année 2018. Elle s'articule autour de trois points que sont la gestion des opérations de marchés publics, les délais de passation des marchés publics et les mesures d'amélioration de l'efficacité de la commande publique.

1. Gestion des opérations de marchés publics

Le montant des marchés approuvés, à fin mars 2018, s'élève à 169 milliards FCFA contre 208 milliards FCFA à fin mars 2017, soit une baisse de 18,8%. En nombre, 303 marchés ont été approuvés contre 208 en 2017, soit une augmentation de 45,7%.

Les procédures concurrentielles (appels d'offres ouverts et appels d'offres restreints) représentent 85,5% du montant des marchés approuvés au premier trimestre 2018 contre 87,9% en 2017. Quant aux procédures non concurrentielles (gré à gré, avenants, conventions et lettres de commande valant marché), elles représentent 13,8% du montant des marchés approuvés en 2018 contre 11,6% en 2017. Plus spécifiquement, les marchés de gré à gré représentent 4,3% du montant des marchés approuvés contre 9% en 2017.

La part des marchés attribués aux PME est passée de 10,3% à fin mars 2017 à 30,1% à la même période de 2018, soit une hausse de 19,8 points. Cette progression traduit la volonté du Gouvernement d'améliorer l'accès des PME à la commande publique à travers l'instauration de procédures simplifiées et l'allègement des conditions de participation aux appels d'offres.

2. Délais de passation des marchés publics

Le délai moyen de passation des marchés est passé de 216,9 jours en 2017 à 107,9 jours en 2018, soit une réduction de 109 jours. La diminution du délai de signature de l'attributaire du marché contribue fortement à celle du délai moyen global de passation. Dans le détail, les délais de passation ayant fortement baissé se présentent comme suit :

- le délai des travaux de la Commission d'ouverture des plis et de jugement des offres est passé de 13,5 jours en 2017 à 6,6 jours en 2018 ;
- le délai de demande d'avis de non objection est passé de 11,5 jours en 2017 à 6,4 jours en 2018 ;
- le délai de signature de l'attributaire du marché est passé de 121,6 jours en 2017 à 24,2 jours en 2018 ;
- le délai de signature de l'autorité contractante et de numérotation du marché est passé de 28 jours en 2017 à 11,9 jours en 2018.

La sensibilisation des acteurs et l'appui technique de la Direction des Marchés Publics aux autorités contractantes ont contribué à la réduction des délais de signature et de numérotation des marchés.

3. Mesures d'amélioration de l'efficacité de la commande publique

En vue d'améliorer le cadre de gestion de la commande publique, des Cellules de Passation des Marchés Publics (CPMP) ont été mises en place au sein des Ministères. A ce jour, les CPMP ont été installées dans tous les ministères, soit un taux de couverture de 100%.

La phase pilote du projet de dématérialisation des marchés publics se poursuit avec 13 ministères. La phase de mise en exploitation devrait démarrer au second semestre 2018 avec l'intégration progressive des ministères restants.

Telle est l'économie de la présente communication, soumise à l'approbation du Conseil.

**Le Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre,
chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat**

Moussa SANOGO

LISTE DES ANNEXES

Tableau 1 : Répartition des lignes soumises à marché par type de structure et par type de procédure

TYPE STRUCTURE	Procédure Classique				Procédures Simplifiées (PSC + PSL + PSO)				TOTAL GENERAL	
	>=100 Millions et LCVM				Moins de 100 Millions				NB	Montant
	NB	%NB	Montant	%Mt	NB	%NB	Montant	%Mt		
Administration Centrale	692	1,6	1 142 907 127 625	93,5	43 781	98,4	79 488 999 990	6,5	44 473	1 222 396 127 615
Etablissements Publics Nationaux	145	7,8	121 394 787 540	81,2	1 721	92,2	28 194 446 072	18,8	1 866	149 589 233 612
Collectivités territoriales	137	19,0	11 612 940 000	71,1	583	81,0	4 713 812 140	28,9	720	16 326 752 140
Sociétés d'Etat	132	39,4	73 143 356 502	92,6	203	60,6	5 814 648 895	7,4	335	78 958 005 397
TOTAL GENERAL	1 106	2,3	1 349 058 211 667	91,9	46 288	97,7	118 211 907 097	8,1	47 394	1 467 270 118 764

Source : DMP

PSC=Procédure Simplifiée de demande de Cotation
PSO=Procédure Simplifiée à compétition Ouverte

PSL=Procédure Simplifiée à compétition Limitée
LCVM=Lettre de Commande Valant Marché

Tableau 1 : Etat de planification des lignes soumises à marché par type de structure

	Lignes soumises à marché (Procédures simplifiées et Procédures classiques)				Lignes planifiées			
	Nombre	%	Dotation (FCFA)	%	Nombre	%	Dotation (FCFA)	%
	Administration centrale	44 473	93,8	1 222 396 127 615	83,3	1 044	76,9	441 024 991 348
Collectivités territoriales	720	1,5	16 326 752 140	1,1	16	1,2	1 133 762 140	0,2
Etablissements Publics Nationaux	1 866	3,9	149 589 233 612	10,2	244	18,0	29 184 379 930	6,0
Sociétés d'Etat	335	0,7	78 958 005 397	5,4	53	3,9	12 860 980 336	2,7
TOTAL	47 394	100,0	1 467 270 118 764	100,0	1 357	100,0	484 204 113 754	100,0

Source : DMP

Tableau 3 : Répartition des marchés approuvés par mode de passation à fin mars 2016, 2017, 2018

MODE	Mars 2016				Mars 2017				Mars 2018			
	NB	%	MONTANT (FCFA)	%	NB	%	MONTANT (FCFA)	%	NB	%	MONTANT (FCFA)	%
PROCEDURES CLASSIQUES	126	100	176 494 748 834	100	192	92,3	206 933 588 883	99,5	258	85,1	167 838 214 297	99,3
Appel d'offres ouvert	55	43,7	135 103 770 215	76,5	99	47,6	180 412 945 983	86,7	120	39,6	80 623 424 949	47,7
Appel d'offres restreint	31	24,6	2 213 235 662	1,3	18	8,7	2 485 662 990	1,2	56	18,5	63 834 601 039	37,8
Sous total procédures concurrentielles	86	68,3	137 317 005 877	77,8	117	56,3	182 898 608 973	87,9	176	58,1	144 458 025 988	85,5
Marchés de Gré à gré	7	5,6	33 567 033 553	19,0	12	5,8	18 746 017 469	9,0	18	5,9	7 247 523 479	4,3
Avenants	25	19,8	1 694 436 509	1,0	11	5,3	2 457 367 583	1,2	23	7,6	7 524 253 415	4,4
Conventions	7	5,5	3 401 437 892	1,9	8	3,8	1 799 366 901	0,9	16	5,3	7 030 992 278	4,2
Lettres de commande valant marché	1	0,8	514 835 003	0,3	44	21,2	1 032 227 957	0,5	25	8,2	1 577 419 137	0,9
Sous total procédures non concurrentielles	40	31,7	39 177 742 957	22,2	75	36,1	24 034 979 910	11,6	82	27,0	23 380 188 309	13,8
PROCEDURES SIMPLIFIEES	0	0,0	0	0,0	16	7,7	1 049 762 480	0,5	45	14,9	1 172 851 153	0,7
Procédures simplifiées à compétition limitée	0	0,0	0	0,0	5	2,4	299 182 764	0,1	35	11,6	700 228 270	0,4
Procédures simplifiées à compétition ouverte	0	0,0	0	0,0	11	5,3	750 579 716	0,4	10	3,3	472 622 883	0,3
TOTAL	126	100	176 494 748 834	100	208	100	207 983 351 363	100	303	100,0	169 011 065 450	100

Source : DMP

Tableau 4 : Part des marchés approuvés par catégorie d'entreprise

CATEGORIES D'ENTREPRISES	Nombre d'entreprises	Part des entreprises en %	Nombre de marchés	Part des marchés en %	Montant des marchés (FCFA)	% des montants des marchés
Petites et moyennes Entreprises	54	27,4	75	24,8	50 900 209 281	30,1
Grandes entreprises	143	72,6	228	75,2	118 110 856 169	69,9
TOTAL	197	100	303	100	169 011 065 450	100,0

Source : DMP

Tableau 5 : Délais de passation des marchés publics

Étapes	Délais réglementaires (en jours)	Délais moyens fin mars (en jours)	
		2017	2018
Traitement des dossiers d'appel d'offres (DAO)	11	5,4	7,6
Publication ou programmation des avis d'appel d'offres	30	18,6	23,6
Travaux de la commission d'ouverture des plis et de jugement des offres	8	13,5	6,6
Demande d'avis de non objection	3	11,5	6,4
Traitement de la demande d'avis de non objection par la DMP	5	8,6	3,8
Notification d'attribution et invitation à signer le projet de marché	3	ND ⁽¹⁾	2,8
Publication des résultats et délais de recours	10	ND	8,3
Signature de l'attributaire du marché	3	121,6	24,2
Signature de l'autorité contractante et numérotation	5	28,0	11,9
Approbation du marché	7	9,7	10,1
Notification de l'approbation du marché	3	ND	2,6
Délai global moyen de passation de marchés	88	216,9	107,9

(1) : non disponible

Source : DMP